

INFO-ENSEIGNEMENT

SSP - Syndicat des services publics

Septembre 2018 - Bulletin n°18

Syndicat des Services Publics - Genève



6, rue des Terreaux du Temple - 1201 Genève
tel: 022 741 50 80 - fax 022 741 50 85
www.sspge.ch

Editorial

La rentrée 2018 a eu lieu sous les auspices du « nouveau » Conseil d'Etat récemment élu par 24% du corps électoral...

Signe des temps, les exécutifs coupés des populations qu'ils administrent, poursuivent des politiques aveugles qui invariablement exigent, de celles et ceux qui travaillent, toujours plus de sacrifices et de concessions, et cela dans tous les secteurs.

Dans l'enseignement et la formation professionnelle, la situation n'est pas différente. La conférence de presse traditionnelle organisée par le DIP est bien rôdée. Mme Anne Emery-Torracinta sait parfaitement ce qu'il faut dire et occulter...et cela sous l'œil bienveillant des médias qui commentent...

Pour notre part, avec les associations de la FEG (Fédération des enseignant·e·s genevois), nous estimons nécessaire de dire la vérité au personnel du DIP. C'est pourquoi, nous publions dans ce bulletin le communiqué de presse adopté par la fédération.(p.2)

Nous devons cependant ne pas perdre de vue que ce qui se passe au DIP n'est pas coupé par une muraille de Chine du reste de la fonction publique. La politique du Conseil d'Etat n'a pas changé, que ce soit en matière de retraites (l'avenir de la CPEG est encore incertain), de gestion des métiers et de leur évaluation (SCORE), de fiscalité (PF17-RFFA) ou d'économies (Plan financier quadriennal) !

Les mesures envisagées dans ces domaines nous sont totalement hostiles ce qui vient accroître le stress et les tensions que les personnels vivent au quotidien. Le comité vous invite donc à signer la pétition du personnel des HUG aux décideurs. (p.3)

Pour finir, le comité du groupe enseignement touché par la situation de Mohammed Habibi, enseignant et syndicaliste iranien condamné à dix ans et demi de prison, vous invite en page 4 à signer la pétition en faveur de sa libération. (p.4)

UN STATU QUO QUI MANQUE D'AMBITION

Genève, le 28 août 2018

Lors de sa conférence de presse du 21 août 2018 dernier concernant la rentrée scolaire 2018-2019, la cheffe du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), a annoncé la concrétisation du plan FO18, qui rend obligatoire la formation jusqu'à 18 ans. Elle a aussi souligné la stabilité de la situation de l'école et l'importance du vote du budget 2019 quant à la poursuite des priorités du département.

Si la Fédération des enseignant-e-s genevois (FEG) constate pour l'instant que les conditions-cadre sont globalement respectées, **l'ensemble des associations tient néanmoins à souligner sa forte inquiétude quant à la baisse des prestations offertes aux élèves et à leurs familles.**

Si **les effectifs moyens** par classe semblent stables, ils **restent néanmoins très élevés** et, surtout, ne tiennent pas compte de l'intégration d'élèves à besoins éducatifs particuliers, et ce bien que l'école inclusive soit présentée comme une priorité du DIP. D'ailleurs, dans plusieurs autres cantons, les effectifs de classes dans lesquelles ces élèves sont intégré-e-s sont réduits afin de garantir un meilleur suivi de chacun-e.

Depuis plusieurs années, le nombre d'élèves sur le canton est en augmentation constante ; les prévisions pour les années à venir vont d'ailleurs dans le même sens. Pourtant, la construction de nouveaux bâtiments scolaires se fait toujours attendre. Par ailleurs, le recrutement de personnel administratif et technique (PAT) n'augmente pas suffisamment pour couvrir les besoins générés par l'inflation démographique. Madame Emery-Torracinta reconnaît qu'il est difficile de faire comprendre aux politiques ces besoins qui se situent en dehors du cadre de l'enseignement, mais qui sont essentiels au bon fonctionnement des établissements.

Pour la FEG, les moyens mis à la disposition du DIP permettent uniquement de maintenir un statu quo qui reste insatisfaisant. La FEG aspire à une école genevoise qui ne soit pas soumise aux aléas d'une systémique budgétaire orientée vers la diminution des prestations éducatives.

Les articles sont publiés sous la responsabilité du comité du groupe enseignement du SSP-GE

Contact :

Margarita Castro, secrétaire syndicale m.castro@sspge.ch 022 741 50 86

Permanences tous les vendredis et sur demande

secretariat@sspge.ch - <http://www.sspge.ch> 022 741 50 80

POUR DEVENIR MEMBRE ? : <http://ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhes>



CPEG : nouvelle diminution de prestations de retraite !

Ça suffit !

Une dégradation continue de nos retraites depuis 2014

Depuis la création de la CPEG en 2014, nos retraites se sont fortement dégradées suite aux décisions successives de la caisse de pension et du Conseil d'Etat.

D'ici peu, le Grand Conseil devra choisir entre deux projets de réforme des retraites qui sont totalement opposés : le **PL 12188 du Conseil d'Etat** et **PL 12228 déposé par les partis de l'Alternative (Verts, PSG, Ensemble à gauche) et le MCG**.

Le projet du Conseil d'Etat péjore fortement les retraites du personnel de la fonction publique en basculant du système actuel de « primauté des prestations » à celui de « primauté des cotisations ». Les conséquences seront très graves pour nous toutes et tous, mais désastreuses pour les femmes travaillant à temps partiel ainsi que pour les bas salaires.

Le projet de l'Alternative et du MCG quant à lui garantit nos conditions actuelles de retraite et conserve le principe de solidarité entre tous les membres de la fonction publique indépendamment du revenu.

Comment s'opposer à cette nouvelle attaque ?

La seule manière d'empêcher une telle dérive est de se faire entendre, par la mobilisation !

Nous vous appellerons bientôt à manifester votre opposition à cette nouvelle attaque.

Sans une forte présence du personnel dans la rue, nos rentes seront encore une fois baissées

Lettre ouverte du personnel des HUG aux décideurs

SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE sur notre site internet

https://geneve.ssp-vpod.ch/site/assets/files/0/13/982/lettre_ouverte_personnel_des_hug-conditions_travail-cpeg.pdf

Iran... Libérez Mohammed Habibi !

Le 4 août 2018, Mohammed Habibi, enseignant et syndicaliste iranien, a été condamné à dix ans et demi de prison. Le tribunal révolutionnaire islamique iranien l'a également condamné à deux ans d'interdiction de toute activité sociale et politique et 74 coups de fouet. Membre de l'Association professionnelle des enseignants de Téhéran, M. Habibi est l'un des nombreux militants syndicalistes indépendants harcelés par les autorités publiques iraniennes pour avoir poursuivi leurs activités légitimes. Il a été arrêté en mai lors d'une manifestation pacifique et il est, depuis, détenu dans des conditions extrêmement difficiles. Les membres de sa famille qui lui ont rendu visite en prison ont déclaré qu'il avait été sévèrement maltraité. Les autorités publiques continuent de lui refuser le soutien médical urgent dont il a besoin. **Nous avons besoin de votre soutien pour exiger des autorités iraniennes la libération immédiate et inconditionnelle de Mohammed Habibi et le respect des droits démocratiques les plus élémentaires.**



En partenariat avec **l'Internationale de l'Éducation**, une fédération syndicale mondiale regroupant 396 syndicats et associations dans 171 pays et territoires et représentant quelques 32,5 millions d'enseignants et d'employés de services annexes, **nous vous invitons à signer, en ligne, la pétition ci-jointe que vous pouvez trouver sur les liens suivants :**

<https://www.facebook.com/educationinternational>

<https://twitter.com/eduint>

<https://www.youtube.com/user/EduInternational>

Demi-journée syndicale

« *Burn-out et surcharge de travail* »

Armes de destruction massive dans l'enseignement

Mardi 13 novembre 2018 de 8h30 à 12h 30

Au SSP : 6, rue des Terreaux-du-Temple, 3^e étage

code : 2182, salle L

Intervenantes :

Viviane Gonik, ergonome de l'Institut universitaire romande de santé.

Oriana Brüecker, consultante indépendante en éthique et philosophie.

N'oubliez pas de faire votre demande de congé, vous pouvez aussi vous dresser à notre secrétaire : Margarita Castro : m.castro@sppge.ch - 079 193 44 72